

Copie anonyme - n°anonymat :

Code épreuve :

Nombre de pages : 13

Session : 2024

Épreuve de :

HGGH2 - ESP BS

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Le changement climatique, un facteur de recomposition dans la mondialisation

« Longtemps à la marge des échanges commerciaux, l'Antarctique est passée du statut de périphérie à celui de nouvelle frontière des relations internationales du fait des conséquences du changement climatique » affirme Damien Depoerps dans Questions d'Europe (2013). Effectivement, l'Antarctique est désormais l'une des nouvelles convoitises des grandes puissances, si bien que certains parlent d'une « atlantisation de l'Antarctique », voire de « banalisation de l'Antarctique ». Ces nouveaux appétits sont permis par le changement climatique. Depuis 1875, l'Antarctique se réchauffe de 1,35°C par siècle et depuis 1978, la surface de la banquise diminue de 12% tous les 10 ans. Ainsi, les nouvelles routes, à l'instar du détroit de Beaufort, seraient essentielles et à l'origine d'une possible recomposition de la mondialisation.

Par mondialisation, on entend « l'intégration la plus étroite des pays et des peuples du monde qui ont réalisée d'une part la diminution considérable des coûts de transport et de communication, et d'autre part la destruction des barrières à la circulation transfrontalière des lettres, des services, des capitaux, des connaissances et (dans une moindre mesure) des personnes » (Joseph Stiglitz, La grande Désillusion, 2002). Le processus, que l'on considère comme celui

ayant débuté dans les années 1980, hiérarchise les pays, et les territoires à toutes les échelles. Néanmoins, le changement climatique, à savoir les variations relatives au climat désignant le temps long décrivant les plénières météorologiques (vents, vagues...) sur quelques années jusqu'à des millions d'années, bouscule la mondialisation : on parlerait même de recomposition. Par recomposition, on comprend la modification de la manière de fonctionner, voire d'une hiérarchie. Ainsi, s'intéroger sur le fait que le changement climatique soit un facteur - un élément qui permet d'induire un changement ou un plénier dont on peut ou doit tenir compte - de la recomposition de la mondialisation, c'est étudier si quel ce plénier bouscule la façon dont le monde fonctionne aussi bien économiquement, que géopolitiquement ou même socialement depuis les années 1980. Si le changement climatique est un plénier naturel et provoquant d'ores et déjà des effets même au Moyen-Âge comme le montre Emmanuel Le Roy Ladurie dans son Histoire du climat, son caractère disruptif à toutes les échelles s'affirme depuis les années 1980 et surtout depuis les années 2000. Mais, c'est là qu'un paradoxe émerge : à priori, il semble évident que le changement climatique soit un facteur de recomposition de la mondialisation. En effet, son caractère disruptif met en danger le monde et pousse les acteurs à changer leur fonctionnement dans la mondialisation. Pour autant, le modèle économique et la hiérarchie induits par la mondialisation ne change pas nécessairement : le capitalisme est toujours de mise. Ainsi, le changement climatique inverse-t-il la tendance du jeu "win/lose" (gagnant/ perdant) de la mondialisation ? N'accroissant-il pas la polarisation à toutes les échelles et donc les inégalités entre les Etats et les territoires ?

En d'autres termes, le changement climatique modifie-t-il structurellement la mondialisation ou bien

ne renforce-t-il pas, au contraire, la hiérarchie établie par la mondialisation, de sorte qu'espérez une refonte de la mondialisation serait d'atteindre Godot (Samuel Beckett, En attendant Godot, 1952) ?

Si le changement climatique recompose la mondialisation tant son caractère disruptif nécessite de reconfigurer ce processus (I), ce recomposition se révèle être seulement conjonctuelle ne modifiant pas structurellement la mondialisation accentuant sa hiérarchie (II), tant les intérêts géopolitiques et géoéconomiques des acteurs de la mondialisation surpassent une nécessaire refonte de ce processus au regard du changement climatique (III).

Le changement climatique nécessite d'être pris en compte. Les Etats, en modifiant leur manière de fonctionner économiquement, peuvent recomposer la mondialisation en raison du changement climatique (A) ; d'autant plus que la multiplication d'accords contre le changement climatique esterai prendre en compte la hiérarchie de la mondialisation en aidant les perdants (B), afin de pallier les effets négatifs du changement climatique (C).

Tout d'abord, le changement climatique peut recomposer la manière dont fonctionne la mondialisation économiquement. En effet, la mondialisation accueille les besoins énergétiques - énergivores - des acteurs afin de répondre à la demande. Or, en tel fonctionnement augmente les émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) et donc de CO₂ (Dioxyde de carbone). C'est pourquoi les Etats et les FTN (Firmes Transnationales) pourraient entamer une transition énergétique. C'est d'ailleurs ce qui explique Philippe Muix dans La Transition énergétique (2019). Pour Muix, cette dernière est réalisable d'ici une vingtaine d'années (date quelque peu optimiste ceteris) et en coûtant 70 milliards d'euros nécessitant tout de même 3,5 millions d'emplois.

Des Etats ont compris cet impératif presque catégorique face au changement climatique. En témoigne l'Union Européenne qui, en décembre 2020, décide l'objectif d'atteindre 50% d'énergies renouvelables d'ici 2050. De surcroît, le Danemark possède des îles autosuffisantes en énergie. En outre, le Costa Rica dispose d'un mix d'énergie électrique atteignant les 100%. Surtout, ces Etats comme la Chine ou le Japon, alors même qu'ils sont des acteurs essentiels de la mondialisation, prévoient une neutralité d'ici 2060 pour l'un et 2050 pour l'autre. Or, le changement climatique peut reconfigurer économiquement la mondialisation.

Puis, la multiplication d'accords pour lutter contre le changement climatique aidera à prendre en compte la hiérarchie de la mondialisation. En effet, la mondialisation est un processus "polarisant" (Pierre Veltz, Mondialisations, villes et territoires, 1996) en ce qu'il unit et concerne les pays et les territoires à toutes les échelles. Ainsi, des Etats isolés géographiquement ^{présent} sont moins dans la mondialisation. Or, ce sont le plus souvent eux qui subissent les conséquences du changement climatique. Des lors, de multiples accords extendent l'époque à ce défi. En témoigne la COP (Conférence des Parties, née du Sommet de la Terre à Rio en 1992) 21 à Paris en 2015. Effectivement, signée par 189 Etats dont des acteurs majeurs de la mondialisation, à l'instar des Etats-Unis ou de la Chine, cet accord aidera à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C voire 2°C au maximum d'ici 2100. Mais, ce qui est particulièrement intéressant, c'est la création d'une politique de cohésion et mettant en place des solidarités aux pays subissant le plus les effets du changement climatique, alors même qu'ils sont des perdants de la mondialisation. Ainsi, le changement climatique peut être un facteur d'une recomposition de la mondialisation où les gagnants aident les perdants.

Enfin, les effets disruptifs du changement climatique peuvent reconfigurer les logiques de déplacement liées à la mondialisation. De fait, la mondialisation ayant permis d'accueillir les déplacements humains,

Copie anonyme - n°anonymat :

Emplacement
QR Code

Code épreuve :

Nombre de pages : 15

Session : 2024

Épreuve de :

HGGH4 - ESEP BS

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

les migrants, est confrontée au changement climatique dont les effets se multiplient. À ce titre, entre 1980 et 2019, on dénombrait 4200 catastrophes naturelles, tandis qu'entre 2000 et 2019, celles-ci s'élevaient à 7300. Or, certaines catastrophes peuvent reconfigurer les logiques migratoires de la mondialisation. Elles peuvent même poser des questions importantes. C'est ce qui explique François Gemenne dans sa Géopolitique du climat, en montrant que les risques de submersion complète de certains Etats, à l'instar du Bangladesh ou des Maldives, posent la question du "après": l'état garde-t-il sa souveraineté, existe-t-il ? D'autant que les migrations liées au changement climatique augmentent. En témoigne le cyclone Freddy du 12 mars 2023 qui, en frappant le Malawi, provoque 560 000 déplacés. Plus généralement, on estime à 250 millions la nombre de réfugiés climatiques d'ici 2050. Or, de telles migrations bouleversent, à coup sûr, la mondialisation.

Ainsi, le changement climatique est un facteur de recomposition de la mondialisation. Toutefois, cette recomposition n'est pas conjoncturelle et, plus est, marginale. Dès lors, le changement climatique est-il à l'origine d'une refonte de la mondialisation qui accroîtrait et réviserait la hiérarchie établie ?

La recomposition de la mondialisation en raison du changement climatique n'est pas nécessairement le résultat de la mondialisation économique toujours bien placée (A), d'autant que cette faible recomposition est le résultat d'accords peu probants dans leur mise en pratique (B), dérélatant, à rebours, la hiérarchie de la mondialisation qui tend, à rebours, à se renforcer en raison du changement climatique (C).

Le changement climatique ne modifie pas structurellement le modèle économique de la mondialisation. Effectivement, le néo-libéralisme, introduit dans les années 1970 notamment par Friedman et Von Hayek, est indéniablement encore aujourd'hui le système caractérisant l'économie mondiale. Ses besoins continuent de croître et le changement climatique ne modifie pas le mouvement cela. En fait, comme le montre Pierre Veltz dans La société hyperindustrielle (2017), l'overshoot day (le jour du dépassement) ne cesse d'avancer. Il s'agit du jour où la Terre ne produit plus assez de ressources naturellement au cours d'une année pour répondre aux besoins générés en grande partie par la mondialisation. Toutefois, Veltz montre que la Chine a utilisé plus de ciment entre 2009 et 2011 que les Etats-Unis durant tout le XX^e siècle. Les modes de consommation ne changent donc pas structurellement. D'ailleurs, d'après le Global Carbon Index (2021), la Chine aurait émis 15 milliards de tonnes de GES, les Etats-Unis auraient émis 6 milliards de tonnes de GES et l'Inde 3,5 milliards de tonnes de GES sur l'année 2021. Ainsi, le changement climatique ne recompose pas structurellement la mondialisation économiquement.

En réalité, cette faible recomposition peut être

liée aux Échecs des accords qui visait à lutter contre le changement climatique. En effet, si ces accords sont le plus souvent signés, leur ratification l'est moins. Or, si la ratification contracte juridiquement un Etat à respecter un accord, la signature n'y oblige en rien. En témoigne la décision de Bill Clinton de ne pas ratifier le Protocole de Kyoto (COP3, 1997) qui permettant justifiant de diminuer les émissions de GES d'ici 2012. Surtout, les accords peuvent prendre des décisions contradictoires qui ne permettent de mettre en place une recomposition de la mondialisation. À ce titre, dans COP 28: Quel bilan? (décembre 2023), Oxfam critique les décisions prises lors de la COP28 de novembre 2023 à Dubaï. Cette ONG (Organisation Non Gouvernementale) dénonce des décisions à l'instar de considérer le gaz comme "carburant de transition", alors même que cette énergie est très polluante. Surtout, cette COP montrée à quel point la mondialisation ne se recompose pas structurellement, car elle a été présidée par le PAG d'une FTW pétrolière. Or, les entreprises sont les acteurs qui exercent de la mondialisation. Mais, le changement climatique ne recompose pas structurellement la mondialisation.

Dès lors, le changement climatique peut même être un facteur qui tend à accélérer la hiérarchie établie par la mondialisation. En effet, ce phénomène atteint avant tout les territoires qui peuvent être éloignés du processus de la mondialisation des perdants donc. En fait, comme l'affirme François Gemenne dans sa Géopolitique du climat: « le changement climatique est un révélateur des modèles de développement non-soutenables et des inégalités de développement d'une part et cette génération d'autre part ». Nécessairement, les pays gagnants de la mondialisation (ancienne Triade, Chine...) sont moins touchés par le changement climatique que les perdants. C'est ce que montre l'Indicateur de vulnérabilité de Notre Dame (2022) en distinguant les pays les plus résilients (Suisse, Suède, Norvège...) et les plus vulnérables (Porto Rico, Guinée Bissau...).

Or, on s'aperçoit que'il existe une superposition (l'enfoncement c'est) entre les pays les plus vulnérables et résilients par rapport aux pays gagnants et perdants de la mondialisation. Ainsi, le changement climatique semble condamner les territoires les plus vulnérables et accueillir la hiérarchie de la mondialisation.

Donc, le changement climatique ne recompose pas structurellement la mondialisation et peut d'ailleurs accentuer la composition établie depuis ses origines. Pourtant, en 2022, le ministre des Affaires Etrangères de l'archipel des Tuvalu Sikor Koffi appelle la communauté internationale à prendre en compte les risques du changement climatique avec les pieds dans l'eau. Koffi voulait mettre en exergue le risque de submersion. Pourtant, l'heure n'est toujours pas à la recomposition de la mondialisation, même avec la connaissance de tels risques. Dès lors, comment expliquer cela ?

de la mondialisation

Les intérêts des différents acteurs (principalement Etats et FTW) ouvrent les effets du changement climatique. D'une part, les Etats gagnants de la mondialisation peuvent se servir du changement climatique dans les rapports de force (A). D'autre part, les FTW n'entendent pas accepter une quelconque recomposition de la mondialisation en raison du changement climatique (B). Si faisant, le changement climatique cristallise les rapports de force et accroît les tensions dans la mondialisation (C).

En premier lieu, les Etats gagnants de la mondialisation peuvent se servir du changement climatique dans les rapports de force. En effet, ces pays sont plus développés que les perdants de la mondialisation.

Copie anonyme - n°anonymat :

Emplacement
QR Code

Code épreuve :

Nombre de pages : 15

Session : 2024

Épreuve de :

HGGHE - ESYEP BS

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Or, pour certains, le changement climatique est perçu comme une opportunité, afin de garder le leadership. C'est ce que montre Kevin Surprise dans Geopolitical ecology of solar geoengineering: from a logic of multilateralism to logics of militarization (2018). Surprise met en exergue, et s'appuyant sur des rapports établis, que le projet de base militaire est prévu d'ici 2048. Cette dernière disposerait d'armes dans la stratosphère utilisant l'énergie solaire qui serait acquise grâce au réchauffement climatique. On comprend alors que les Etats-Unis, pays la plus au global, sans considérer les implications infra-étatiques et payantes de la mondialisation, vont profiter de ce phénomène pour accroître sa domination. Cela, les intérêts étatiques peuvent supplanter le besoin de renforcer la mondialisation, même au regard des effets accroissants du changement climatique.

En deuxième lieu, les FTN n'entendent pas accepter une quelconque recomposition de la mondialisation en raison du changement climatique. Effectivement, l'intérêt premier d'une FTN est de faire du profit. Or, une recomposition de la mondialisation peut être défavorable à cet objectif. Qu'plus est, les FTN peuvent profiter du changement climatique pour faire flétrir leur chiffre d'affaires et conséquemment le bénéfice. Elles peuvent de fait pratiquer le "greenwashing" (politique consistant à faire croire que l'on déferde l'environnement).

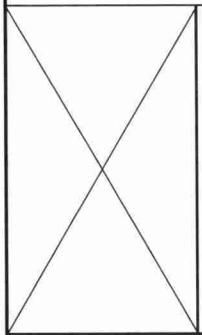
ronnement, alors qu'il en est tout autre). En témoigne Coca-Cola qui a créé la bouteille "Coca-Cola Life" composée, se disant, de "sucres naturels". Or, la décision du tribunal suédois a montré que c'était faux. De surcroît, si TotalEnergies prévient militaire et mette en place de plus en plus de projets d'énergies renouvelables, son projet d'oléoduc Etendard en Ouganda (2021) vient contredire une telle image.

En dernier lieu, le changement climatique installe les rapports de force et accroît les tensions dans la mondialisation. C'est ce qui explique François Gemenne dans La guerre chaude (2022) en mettant en évidence le réchauffement climatique accroît les tensions et les risques de guerre. Ces guerres pourront peut-être s'observer et tactique d'ici quelques années où les ressources (hydrocarbures...) et sa position stratégique dans la mondialisation pour certains Etats, à l'instar de la Russie, sont des éléments, des bijoux mentaux. Ainsi, une recomposition de la mondialisation semble improbable, mais au contraire le changement climatique tend à accélérer la concurrence à toutes les échelles, d'ores et déjà exacerbée par la mondialisation.

Enfin, le changement climatique est en fait en de l'écomposition de la mondialisation. Néanmoins, cette recomposition ne s'opère que conjointement et non structurellement. Si Tout peut changer (pour reprendre le titre de l'ouvrage de Maumi Klein publié en 2015), l'heure est plus à une logique d'adaptation au changement climatique que d'atténuation. Les

l'intérêts des Etats et des FTN, principaux acteurs de la mondialisation sont bien trop importants. Il faudrait que ceux-ci prennent conscience de cet effet permettant de résoudre ce dilemme : Ralentir ou Vérité (Timothée Paripier, 2022). Pour l'instant, le monde attend Godot.

Copie anonyme - n°anonymat :

	Code épreuve :	Session : 2024
	Épreuve de : Histoire, Géographie et Géopolitique du Monde Contemporain	
	Consignes	<ul style="list-style-type: none"><i>Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer</i><i>Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir. Autres couleurs possibles pour la carte</i><i>Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)</i><i>Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre</i>

CARTE RÉPONSE À RENDRE AVEC LA COPIE

266

B

13
16

I - Le changement climatique
recouvre la mondialisation

LEGENDE:

II - ... mais cette recomposition n'est que temporaire et tend à accentuer la hiérarchie de ce processus...
énergétique

A - Une recomposition de la mondialisation



Neutralité carbone

COSTA RICA Figures de peine d'un changement énergétique en cours

B - Des accords importants

► COP 21: un réveil tardif d'une volonté de changement

II - ... mais cette recomposition n'est que temporaire et tend à accentuer la hiérarchie de ce processus...
énergétique

A - Un modèle économique hérité de la mondialisation
encore présent

Flux maritimes



B - Des résultats d'accords peu probants

ETATS-UNIS Accords contradictoires

C - Un accroissement des tensions
→ Flux migratoires climatiques



15

E - Une intensification des conflits

► Recruter les plus vulnérables

16

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

III - ... tant que l'industrie pétrolière est proéminente pour sort impotente

A - Des Etats utilisent le changement climatique

CHINE

Pays en avance dans la géoéconomie

RUSSIE Pays en retard utilisant le changement climatique

D - Les FDI s'épaississent

E - Une utilisation de la force

► Y-Afrique: lutte pour le bambou?

TITRE OBLIGATOIRE :

Le changement climatique, vers une
réfute de la mondialisation ?

